

NIVEAU PREPARATOIRE CFEM

Il permet de se préparer au cours de CFEM (3^{ème} cycle court) et est constitué d'un cours hebdomadaire de deux heures.

NIVEAU CFEM

Le **C**ertificat de **F**in d'**E**tudes **M**usicales de Formation Musicale est une UV constitutive d'un DEM d'instrument ou de chant.

L'objectif de ce niveau est donc de donner toutes les connaissances nécessaires à un élève en phase de pré-professionnalisation.

Il est constitué d'un cours de Formation Musicale de 2h30 hebdomadaires et d'un cours d'1h d'analyse harmonique.

L'évaluation est terminale et constituée d'un examen pour chacune des deux matières en mai.

DEM

A destination des élèves désireux de se spécialiser en Formation Musicale, ce cycle présente une formation extrêmement complète : de 1h30 à 6h hebdomadaires de FM selon les modules choisis (existent 4 modules, d'une durée hebdomadaire d'1h30 chacun) et un cours spécifique de repères chronologiques composé de deux heures hebdomadaires sur un an (1 semestre pour la filière, 1 semestre pour la filière histoire).

Les UV constitutives du DEM sont les suivantes :

➤ **UV dominante composé de 4 modules :**

Module 1 : Dictées mélodiques et harmoniques, dépistage de fautes.

Module 2 : Chant.

Module 3 : Théorie, lecture de clés, transposition.

Module 4 : Rythme en lecture et écoute.

➤ **UV de « repères chronologiques »**

➤ **1 année de pratique** parmi l'ensemble des disciplines enseignées au C.N.R.

L'évaluation de l'UV de la dominante est terminale et constituée d'un examen en juin pour chacun des 4 modules.

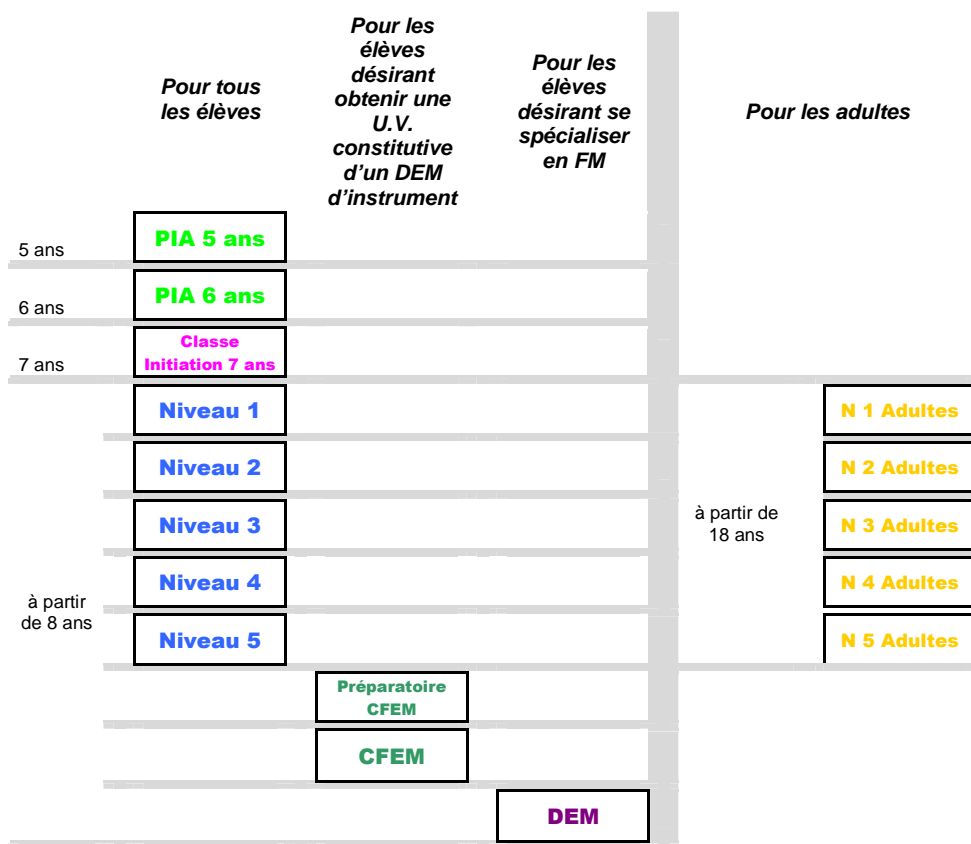
Pour obtenir l'UV de la dominante, la moyenne des notes des quatre modules devra être supérieure ou égale à 15/20, avec un seuil minimum de 12/20 pour chacun des modules.

Les élèves ont 3 années au maximum pour obtenir leur UV, et peuvent composer eux-mêmes leur parcours au niveau des modules suivis, voire en effectuer une année supplémentaire pour améliorer leur note.

FORMATION MUSICALE



POUR QUI ?



COMMENT ENTRER ?

Pour les débutants : entrée directe en PIA 5 ans, PIA 6 ans, Classe d'Initiation 7 ans ou Niveau 1, selon l'âge.

Pour les non-débutants : Orientation dans l'un des niveaux après un test progressif de classement se déroulant début septembre.

Entrée en DEM : Entretien avec l'équipe pédagogique, condition d'accès : être en possession d'un CFEM de Formation Musicale.

PHASE D'INITIATIONS ARTISTIQUES 5 ANS ET 6 ANS

Impulsée et souhaitée par l'ensemble de l'équipe de la direction et l'équipe pédagogique du C.N.R., la Phase d'Initiations Artistiques est un parcours à part entière dans le cursus pour tous les enfants de 5 et 6 ans qui entrent au C.N.R. L'idée essentielle est de constituer un parcours d'éveil à la musique, au chant choral et à la danse, et ce, quelque soient leurs motivations d'entrée.

Cette phase dure deux ans, il n'y a aucun critère d'entrée ni d'évaluation externe. Les enfants sont dans des groupes de 12 par classe d'âges.

Ce nouveau dispositif se consacre de façon générale à l'initiation artistique sans volonté de spécialisation prématurée: initiation corporelle, vocale et rythmique, sensibilisation et ouverture maximum et se veut privilégier le sensitif, l'expérimental avant la représentation et encourager une expressivité plus ouverte.

Développer une imprégnation culturelle, une approche sensible de la création, un goût et une motivation durable pour les activités artistiques, expérimenter, improviser, utiliser le corps, le souffle, la respiration, accompagner les enfants dans leur découverte, identifier les aptitudes sont les axes principaux de la P.I.A.

PIA 5 ans: 45 minutes hebdomadaires, durée une année.

PIA 6 ans : une heure hebdomadaire, durée une année. Un professeur référent assure la cohérence de l'enseignement sur l'année et accueille au cours de l'année différents intervenants qui peuvent être un enseignant de danse du C.N.R. pour l'éveil corporel, ou un enseignant d'art dramatique ou des arts du cirque, un enseignant de percussions pour la découverte du rythme.

CLASSE D'INITIATION 7 ANS

L'objectif de ce niveau est d'assurer la liaison entre le cours de PIA 6 ans et le Niveau 1 de Formation Musicale.

La durée hebdomadaire du cours est de une heure.

Les élèves ont par ailleurs l'obligation de suivre un atelier de chant choral.

NIVEAU 1 A NIVEAU 5

Parcours spécifique en cinq niveaux, ce cursus de Formation musicale permet d'acquérir les bases suffisantes à une pratique autonome de son instrument. Le niveau 5 est couronné par l'obtention du Brevet d'Études Musicales de Formation Musicale et constitue l'un des UV d'obtention d'un CFEM d'instrument.

Les niveaux 1 à 3 ont une durée hebdomadaire de 1h30, les niveaux 4 et 5 de 2 heures.

L'évaluation est à la fois continue et constituée de deux examens (en janvier et en mai).

Pour les niveaux 1 à 4, la moyenne annuelle devra être supérieure à 14/20 pour le passage au niveau supérieur. Pour le niveau 5, la moyenne de l'année devra être supérieure ou égale à :

- 12/20 pour l'obtention du BEM.
- 14/20 pour entrer en classe préparatoire au CFEM.
- 16/20 pour entrer directement en CFEM.

NIVEAU 1 A 5 ADULTES

Ce parcours, mis en place au C.N.R. de Toulon Provence Méditerranée dès sa création, permet d'acquérir des éléments techniques de base, de se remettre à niveau et de progresser, d'acquérir ou d'enrichir des connaissances artistiques et culturelles.

Ce cursus est optionnel et répond aux mêmes conditions de programme, de durée horaire, et d'évaluation que le parcours ci-dessus.

Les cours sont organisés de façon à répondre aux horaires spécifiques des adultes ayant par ailleurs une activité professionnelle.

Le niveau 5 s'achève par l'obtention du Brevet d'Études Musicales de Formation Musicale.